

6 Les orientations techniques de la prise en charge

L'orientation "oraliste" de l'établissement est confirmée : dans tous les cas où c'est possible, l'acquisition de la langue française parlée et écrite reste la priorité.

1. LA MÉTHODE VERBO-TONALE

L'expérience de l'institut de Ronchin vis-à-vis de la méthode verbo-tonale montre que cette méthode est performante, y compris dans le cas de rééducation après implant.

Un questionnaire a été élaboré dans le cadre du groupe de travail sur cette méthode. L'efficacité de cette méthode pour accéder à l'oralisme a pu ainsi être réaffirmée ; cependant, des moyens complémentaires doivent être mis en place pour améliorer encore cette efficacité :

- ✓ formation continue des personnels déjà formés
- ✓ information de l'ensemble des professionnels
- ✓ formation de personnels ressources dans des champs de compétence particuliers (rythme musical, rythme corporel, ...)

2. DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de notre projet oraliste et avec le souci de répondre à la demande des parents, nous envisageons d'introduire le L.P.C. comme aide complémentaire à l'appropriation de la langue et la L.S.F. pour permettre à l'enfant sourd de communiquer très tôt avec sa famille, de se développer cognitivement dès le plus jeune âge et de s'acculturer dans les 2 mondes qui sont les siens.

- a. *Le L.P.C.* (fiche d'action n°2)
- b. *La L.S.F.* (fiche d'action n°3)

3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

a. L'évolution récente

Jusqu'en 1976, des ateliers internes à l'établissement permettaient aux jeunes de se former à des métiers traditionnels.

En 1976, à l'occasion de la reconstruction des locaux, ces ateliers internes ont été ouverts aux entendants et gérés par le lycée Jean Monnet qui en a pris la direction pédagogique.

Aujourd'hui, les jeunes sourds restent prioritaires dans cet établissement. Ils sont de fait en intégration et représentent une petite minorité dans le public du lycée professionnel.

D'autre part, dès le début des années 80, des élèves sont intégrés dans diverses sections professionnelles d'établissements environnants. Les filières se sont ainsi diversifiées, d'autant que celles du lycée professionnel Jean Monnet restaient limitées et non développables.



b. Les questions actuelles

Aujourd'hui nous sommes confrontés au manque de diversités dans les choix professionnels proposés aux filles et aux nécessités d'adaptation de la prise en charge d'enfants de faible niveau.

D'ores et déjà, nous avons commencé à répondre à ces questionnements, notamment par :

- ◆ l'ouverture en septembre 2000 d'une section de préparation à l'insertion professionnelle,
- ◆ la création d'un dispositif d'accès à la qualification des jeunes sourds de 16 à 25 ans.

Il sera souhaitable d'engager une réflexion approfondie sur cette question.